



Ligue Régionale Rhône-Alpes de Cyclotourisme



Ain - Ardèche - Drôme - Isère - Loire - Rhône - Savoie - Haute-Savoie

Rhône-Alpes Région

E-mail : ffct.lra@gmail.com
Site : <http://cyclorhonaipin.org>



Objet de la réunion	Date de la réunion	Lieu de la réunion
Réunion CD	12 décembre 2009	Bourgoin-Jallieu
Rédacteur	Nombre de Pages	Date prochaine réunion
Michel PERROT	8	23 janvier 2010

Nom	Fonction	CODEP	Fonction CoDep	Téléphone Portable	e-mail	P : Présent A : Absent Pv : Pouvoir
J.J. PECH	Président	69	Président	06 86 96 96 52	jjpech.cyclo@wanadoo.fr	P
E. CARPENTIER	Vice-Président Resp. Communication	69		06 84 69 32 59	mce22@free.fr	P
C. LENOBLE	Vice-Président Resp. Form.	69		06 61 44 39 27	lenoble.claude@neuf.fr	P
M. PERROT	Secrétaire général	01	Président	06 79 18 19 72	mich.perrot@wanadoo.fr	P
G. BERNARD	Trésorier	42		06 71 54 60 85	christiane.joubert123@orange.fr	P
P. PERRARD	Secrétaire adjoint	01		06 77 19 60 51	patrickperrard@yahoo.fr	P
J. VIEL	Resp. Com Jeunesse	38	Représente le Codep 38	06 70 55 78 96	vieljacques@orange.fr	P
J. GOUNON	Com. Jeunesse	42		06 66 33 89 64	julios42@hotmail.com	EXC / Pv
C. EYRAUD	Com. Jeunesse et VTT	42		06 19 36 55 28	cyril-eyraud@orange.fr	EXC / Pv
A. MICHON	Resp. Com. VTT	69		06 15 03 77 02	aurelien.michon@free.fr	P
M. VALETTE	Resp. Com. Tourisme	26		06 74 78 44 01	monique.valette@cegetel.net	P
R. BEL	Com. Tourisme Corresp. Revue	38		06 83 27 62 66	raymond.bel@orange.fr	P
V. FACCHINETTI	Com. Tourisme VRVV	26	Représente le Codep 26	06 28 33 59 96	vincent.facchinetti@wanadoo.fr	P
E. COLOSIO	Challenges et Brevets	38		06 75 19 28 21	emile.c@sfr.fr	P
P. REY	Resp. Com. Sécurité	69		06 61 43 19 40	domipaulrey@free.fr	P
S. MARIN	Com. Formation	69		06 08 96 51 67	blache.sylvie@akeonet.com	P
J. DEVILLE	Com. Tourisme / RP	69		04 78 45 88 48	jlgd.69@wanadoo.fr	A
G. DUCREUX	Com. Formation	42		06 12 52 48 40	gducreux@aol.com	EXC
S. MAES	Com. Jeunesse	69		06 22 53 30 30	serge.maes842@dbmail.com	A
JM. ROBERT		07	Président	06 23 33 61 22	jeanmarievelo07@laposte.net	P
R. DEPUCCIO		26	Présidente	06 81 95 52 80	roselyne.depuccio@wanadoo.fr	EXC
M. COSTANTINI		38	Président	06 83 49 01 32	mconstantini@wanadoo.fr	EXC
D. RAVEL		42	Président	04 77 61 75 85	gravel@ch-firminy.fr	P
M. ROUGERT		42	Invité	06 08 42 82 82	michel.rougert@wanadoo.fr	P
C. BIONDA	-	73	Président	06 68 88 89 26	biondacharles@yahoo.fr	EXC
G. GUILLOT		73	Trésorier	06 11 49 75 96	Georges.guillot73@orange.fr	P
R.USEO		74	Président	06 36 12 18 65	r.useo@wanadoo.fr	EXC
C. BORGEAIS ROUET		74	Secr. Adj.	06 85 53 22 52	cbr4@neuf.fr	P
M. PELLERIN	Président Club CV Thônes	74		06 86 44 73 09	momo.pellerin@wanadoo.fr	P
D. BIOLLAY	Vice-Pdt Club CV Thônes	74		06 07 31 23 43		P
Y.DURAND	CTN	07		06 74 70 36 48	y.durand@ffct.org	P
A. HEISSAT	Secrétaire Admin.	38		04 74 19 16 17	ffct.lra@gmail.com	P

COMPTE RENDU de la REUNION du COMITE DIRECTEUR du 12 DECEMBRE 2009 à BOURGOIN-JALLIEU

ACCUEIL

Le président ouvre la séance en accueillant :

- Michel ROUGERT qui souhaite s'impliquer à la Ligue et pourra être coopté,
 - Catherine BORGEAIS-ROUET qui représente le CoDép 74 et serait candidate pour une place de féminine au C.D. de la Ligue,
 - Georges GUILLOT (notre réviseur aux comptes) qui représente le CoDép 73,
 - Maurice PELLERIN et Daniel BIOLLAY, respectivement président et vice-président du club de Thônes.
- Il présente les félicitations à Daniel RAVEL qui a reçu la médaille de bronze fédérale à l'AG de Caen.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 24 OCTOBRE

VOTE DU RAPPORT MORAL

- Le compte-rendu du C.D. du 24 octobre est adopté avec les modifications apportées par Paul REY pour la sécurité, par Aurélien MICHON pour la commission Vtt et par Emmanuel Carpentier pour la communication (remplacer « un logo (la grenouille) pour les clubs 100 % Vtt » par « un logo pour les clubs 100 % Vtt »).
- Jean-Jacques rappelle la réunion de Bureau élargie du 26 novembre pour l'élaboration du budget prévisionnel et une première préparation de l'A.G.
- Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

SECRETARIAT (Michel PERROT) :

- Le rapport d'activité fait apparaître les chiffres au 30 novembre. Il est adopté à l'unanimité.
 - Michel rappelle que les responsables des commissions doivent lui donner avant ou pendant la réunion, le contenu, si possible informatique, de leur intervention afin de faciliter le compte-rendu.
- Il rappelle également pour les présidents de CoDép que le rapport pour la Ligue n'est pas le compte-rendu intégral de la dernière réunion du CD du CoDép, mais un rapport succinct des activités du CoDép pour la période allant d'un CD de Ligue à l'autre (voir les conseils envoyés pour la rédaction de ce rapport).
- Le séjour en Italie du 13 au 16 mai a pour but essentiel la tenue d'un CD de Ligue ; il faut donc que les membres du CD soient suffisamment nombreux pour justifier la participation financière de la Ligue à hauteur d'un CD ordinaire, soit 1000 €. Le devis pour le car s'élève à 4080 € (avec une excursion comprise). Les partants sont recensés et on arrive à 11 membres du CD. Il faut ajouter les présidents de CoDép et les conjoints. Un appel sera lancé aux membres des CD de chaque CoDép. pour compléter le car. Le tarif est rappelé, 50 € pour un élu de la Ligue, un président de CoDép ou son représentant, 100 € pour un non-élu.
 - Jean-Jacques et Michel rappellent la « soirée Sergio » le vendredi 22 janvier à Attignat organisée par la Ligue et le CoDép 01, élargie aux CoDép 39 et 71.
 - Jean-Jacques rappelle également le séjour cyclo en Italie du 1^{er} mai au 8 mai pour lequel la Ligue affrètera un car et une remorque. Le devis est de 6080 €, ce qui fera environ 140 € par personne (le séjour coûte 270 € pour la semaine en pension complète). Les inscriptions seront ouvertes à l'A.G.

TRESORERIE (Gilles BERNARD) :

Le compte de résultats et le bilan financier 2009 ainsi que le budget prévisionnel 2010 ont été communiqués à tous les élus de la Ligue. Ils sont présentés par le trésorier et adoptés à l'unanimité en l'état. Quelques explications complémentaires sont apportées par le trésorier. Le résultat d'exercice est bénéficiaire de 4288 €. A noter un budget prévisionnel beaucoup plus ambitieux que le précédent, justifié par davantage d'actions. Il restera à faire quelques « camemberts » concernant le bilan financier des commissions Formation et Jeunesse pour la présentation à l'AG.

Rendez-vous sera pris par le trésorier avec les réviseurs aux comptes.

ASSEMBLEE GENERALE A THÔNES :

- Le **timing** est présenté ; il devra scrupuleusement être respecté, notamment les temps de parole. Michel en assurera la gestion au cours de l'AG. Le temps d'intervention des personnalités et les questions sur les rapports resteront difficiles à maîtriser.

La pause au moment des votes sera obligatoire.

Roselyne a demandé 5 minutes pour présenter la SNJ à St Paul 3 Châteaux ; elle interviendra à la suite de la commission Jeunesse.

- Un diaporama sur le logiciel de la Fédération qui permet la prise en charge des licences, pourrait être passé en boucle pendant l'installation des arrivants dans la salle... A voir.

- Tous les **montages diapos** devront être envoyés à Manu pour le samedi 9 janvier dernier délai. De même les **rapports des commissions** devront parvenir à Michel pour cette même date.

Le rapport d'activité, les bilans financiers, le rapport de la commission Jeunesse, Formation, Vtt, Sécurité, Tourisme, Communication seront accompagnés d'un diaporama. Il faudra prévoir également des diapos pour les récompenses et la photo des candidats éventuels. Un diaporama humoristique sera projeté en clôture.

- Siègeront à la **tribune** : le président, le secrétaire général, le trésorier, les deux vice-présidents, le président d'honneur, le président du club de Thônes et bien sûr les personnalités. Un pupitre serait souhaité pour les orateurs. Aurore confectionnera (en utilisant la même police) les étiquettes à mettre dans les chevalets qui ont été achetés.

- Le **quorum** est de 532 voix ; le nombre de voix des membres individuels qui n'ont pas de délégué a été déduit ; seuls la Drôme et le Rhône disposent d'un représentant des M.I.

- **9 tables** seront disposées à l'entrée de la salle de réunion : une par département avec 2 personnes par CoDép (le nom du CoDép sera inscrit sur un panneau confectionné par le club de Thônes) et une table pour Aurore sera réservée aux tickets de repas.

- Les **cadeaux offerts aux participants** seront un reblochon, des chaufferettes (150) et des bracelets éponge (200). Des tickets seront donnés aux clubs lors de l'émargement pour chaque personne présente du club sans préciser à quoi ils servent. Il sera annoncé au micro, en cours d'AG que des cadeaux seront remis à la sortie en échange des tickets et qu'en cas de perte du ticket, il n'y aura pas de cadeau. Une table sera installée à la sortie pour la distribution, tenue par 2 membres du CD.

- Les membres du CD de la Ligue disponibles superviseront les tables des départements et la distribution des tickets. Patrick PERRARD et Raymond BEL vérifieront le quorum.

- Jean-Jacques insiste sur **l'importance d'un public nombreux** à l'AG et demande aux présidents de CoDép de bien **motiver les clubs à venir** (mail, courrier, téléphone...). Objectif : 300 personnes... Veiller également à ce que les pouvoirs soient envoyés en cas d'absence.

- **Les stands** seront en haut de l'escalier et dans le hall en bas de la salle de réunion pour : les frères Pomponio, le club de Thônes, l'office du Tourisme de Thônes et de Peisey-Vallandry, les VVF, les produits locaux et la Ligue.

- **Les convocations** partiront le jeudi 17 décembre. Les dossiers pour les clubs seront mis sous enveloppes par Aurore, Jean-Jacques, Michel, Vincent et Emile mercredi 16 décembre. Le dossier contiendra : la convocation et l'ordre du jour – le rapport moral, le rapport d'activité, le rapport financier et le budget prévisionnel – les fiches de candidature – le plan des lieux (fourni par l'Office du Tourisme de Thônes) – le menu du repas de midi – la fiche de présence et la procuration.

- Le président se chargera des **invitations des personnalités**.

- La lettre tirée au sort pour les éventuels candidats est le D.

- La **plaquette de Peisey-Vallandry** qui a été finalisée par Aurélien, sera mise dans les enveloppes puis diffusée aux manifestations. Il est décidé d'en faire tirer 3000 exemplaires pour un coût de 340 €.

- La salle pour la réunion du CD **le samedi** est retenue ; rendez-vous à 14 h. Si certains prennent le repas de midi, il sera à leur charge. Concernant l'hébergement le samedi soir, 13 chambres sont retenues pour 61 € en demi-pension (+ 10 € pour une chambre single). En fait il en faudra 16 (dont 4 pour couples).

- Le **club de Thônes** se référera au cahier des charges pour les différents postes à pourvoir, fléchera le lieu de l'AG, décorera la salle, contactera la Presse, prévoira bouteilles d'eau et gobelets pour la tribune, réservera le 1^{er} rang pour les membres du CD qui prendront la parole et les personnalités, prévoira 2 personnes avec micro portable dans la salle. Le club ouvrira l'assemblée (5 minutes de parole). Les organisateurs monteront sur l'estrade en clôture.

- **Les récompenses** :

< Première remise des récompenses :

→ pour les **8 nouveaux clubs** : un séjour VVF de 8 jours leur sera offert (s'ils sont présents à l'AG),

→ **le challenge de France décentralisé** : 3 trophées : un trophée par catégorie pour les premiers

< Deuxième remise des récompenses :

→ les **9 jeunes** qui ont participé aux finales nationales recevront un bon d'achat de 50 € qui ne pourra être remis que si le récipiendaire ou un représentant de son club est présent (à préciser sur l'invitation). Le repas de midi leur sera offert.

- **le challenge de Ligue** : 8 clubs recevront un trophée (4 Rte et 4 Vtt). Les 8 trophées seront achetés par Emile (éviter les coupes) et gravés « *Challenge Ligue Rhône Alpes Cyclotourisme 2009 route (ou vtt)* ». Il faut connaître les récipiendaires pour le 9 janvier au plus tard. Une photo leur sera demandée.
- **les brevets de Ligue** ; Emile en a reçu 43. Ont été réclamés : 8 trophées or, 5 trophées argent et 1 trophée bronze. Il a reçu les chèques des intéressés. Emile achètera les trophées qui manquent à son stock.
- les 3 premiers clubs au **critérium** route et au critérium Vtt (suite à l'attribution des points prévu par le règlement) recevront un chèque de 300€, 100€ et 50€. Des photos leur seront demandées. Le club de Jacques est 1^{er} pour la route et le Vtt ; le représentant de son club annoncera à l'AG qu'il ne veut pas cumuler les 2 récompenses et proposera de faire don de sa 1^{ère} place au suivant.
- Les **personnalités invitées** sont : Dominique LAMOULLER, Fernand GOMILA, le président du CROS, le vice-président du Conseil Régional, la Direction Régionale de Jeunesse et Sports auxquels il faut ajouter les **invitations locales** : le Maire et l'adjoint aux sports de Thônes, le président des communautés de communes de la vallée de Thônes, le sénateur et conseiller général, la présidente de l'Office du Tourisme, le président de la cave coopérative du Reblochon, la directrice du syndicat inter-professionnel du Reblochon. La DDJS 74 sera également invitée. Seules les premières personnalités (non locales) ainsi que le maire de Thônes et son adjoint seront invités à prendre la parole et le repas leur sera offert. Deux repas seront offerts au club de Thônes.
- Il sera **offert aux personnalités** non FFCT un livre de Paris-Pékin (il en faudra 10) et pour les personnalités FFCT des ouvrages locaux liés au vélo complétés par des calendriers de bureau personnalisés avec des photos des activités de la Ligue en notant les dates importantes de la Ligue (en prévoir une cinquantaine) (coût : environ 4 € pièce). Manu se charge de trouver des photos. Une photo de Thônes pourrait occuper la page de couverture.
- Jean-Jacques rappelle que le samedi tout devra être fin prêt. **Rien ne sera fait samedi soir.**

COMMISSION JEUNESSE (Jacques VIEL) :

- Le **C.R. d'activité** de la commission pour l'A.G. a été rédigé et validé par tous les membres de la commission.
- Pour la **Semaine Nationale Jeunes**, les prévisionnels sont faits.
- Les **documents d'inscription** pour toutes les activités jeunes sont en cours de rédaction et seront prêts pour janvier. Le coût de ces activités a été communiqué au regroupement des éducateurs.
- Concernant les **récompenses**, la commission devra préparer les récompenses pour les rallyes-raids 2010 et présentera un prévisionnel lors du prochain CD. Pour le rallye-raid d'Unieux, le CoDép42 s'est procuré 250 mousquetons à l'effigie de la Loire (et non de la Ligue !?...) payés 245 € par la Ligue. Une centaine de mousquetons au maximum a été distribuée. Que sont devenus les autres ? Daniel RAVEL se renseigne.
- **Trois conventions** restent à signer avec les nouvelles écoles cyclos (AS Caluire 69 – ECOVilledurbanne 69 – Club VTT d'Aiguebellette) : il reste encore à payer Montalieu-Vercieu, Albertville, Moirans et Marsannes ; Jacques attend le rapport d'activité de ces deux dernières avant de les régler. Il est rappelé que les écoles cyclos doivent rendre un rapport d'activité à leur CoDép chaque année.
- La « structure d'accueil » est devenue « **point d'accueil Jeunes** » avec toujours 2 encadrants pour 8 jeunes mais elle ne touchera les subventions afférentes aux 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} années d'existence que lorsqu'elle sera déclarée en école de cyclotourisme.
- Le CoDép 26 réclame **150 bénévoles pour la S.N.J.** : à rappeler à l'AG et dans les CoDép.
- Moins de la moitié des écoles cyclos de la Ligue n'ont pas renvoyé leur carnet du « **Challenge national des écoles cyclos** » et n'ont par conséquent pas touché les 80 € : un constat regrettable !
- Il faudra revoir le **règlement des critères** en 2010.
- Yvon DURAND nous informe qu'en 2010, « **Pâques en Provence** » pour les Jeunes sera sans doute renouvelé à Vaison-la-Romaine.

COMMISSION FORMATION (Claude LENOBLE) :

Depuis le dernier CD de Ligue du 24 octobre 2009 :

- Les 24 et 31 octobre formation de **10 dirigeants** à Fraisses dans la Loire.
- Les 8/9/10/11 novembre **8 moniteurs** ont suivi le stage spécifique à Vallon Pont d'Arc (07).
- Les 14 et 15 novembre **19 initiateurs**, nouvelle formule, ont été formés à Vallon Pont d'arc (07) sous la responsabilité de Jean Marc DEBARD (instructeur) aidé de Frédéric LEYRIS (moniteur).
- Le 22 novembre ces nouveaux initiateurs ont suivi la 5^{ème} journée, ce qui leur permettra de devenir moniteurs et d'être dès maintenant responsables d'une école de cyclotourisme.
- Le 19 novembre, formation à MONTALIEU-VERCIEU (38) d'un groupe de **6 adultes expérimentés** qui sont devenu animateurs.

- Le 28 et 29 novembre à Saint JORIOZ (74) **45 éducateurs** étaient regroupés afin de se recycler ; le thème de cette journée portait sur le nouveau plan de formation et de ses incidences tant pour les nouveaux formés que pour les anciens.

Au programme : Présentation et commentaires sur le plan de formation

Les modifications et recommandations médicales

Les outils informatiques mis à leur disposition

Le nouveau règlement et tracé du Concours d'Éducation Routière

La nouvelle cartographie à l'aide de GPS

Les délégués départementaux à la formation ont présenté leur bilan et objectif

Les moniteurs ont pu s'exprimer sur leur école

Le samedi après midi, les éducateurs présents ont reçu d'Yvon DURAND (CTN) la formation correspondant au 5^{ème} jour dans le nouveau plan de formation, qui permettra aux moniteurs d'encadrer des jeunes dans les séjours, qualification de responsable de centre de vacances et aux anciens initiateurs de pouvoir se présenter au stage de moniteur. Cet après-midi de formation sera validé pour tous les initiateurs et moniteurs présents.

Jean-Jacques précise qu'il faudra qu'en 2010 soit constituée officiellement une **Equipe Technique Régionale** enregistrée à Jeunesse et Sports.

COMMISSION VTT (Aurélien MICHON absent l'après midi) :

- Remarque est faite que cette commission devrait s'occuper du VTT adultes en priorité, les Jeunes relevant aussi de la commission Jeunesse. Apparemment rien n'a été fait jusqu'à maintenant. La page VTT de notre site est blanche !

- Yvon fait remarquer que Belley travaille sur son projet de base permanente, qu'Innsbruck-Albertville se profile, projet pour lequel la Ligue devrait être en fer de lance.... Des projets qui seront autant d'occasions de faire parler du Vtt en 2010...

COMMISSION TOURISME (Raymond BEL) :

- La commission tourisme a participé à une **réunion le 18 novembre** à St Rambert d'Albon dont l'objectif était de connaître le rôle de l'Association Française pour le Développement des Vélos routes Voies Vertes (AF3V). Une question reste en suspens : que contient le partenariat entre la FFCT et l'AF3V ?

La réunion s'est terminée par une visite sur le terrain des travaux en cours entre St Rambert d'Albon et Andancette (26), VVV faisant partie de la Via-Rhône, le Léman à la mer.

Suite à cette réunion, Raymond BEL a participé à une première rencontre avec le Conseil Général de l'Isère le 1^{er} décembre dont le but était de faire le tour d'horizon des projets de VVV en Isère..

- Il est décidé de souscrire une **adhésion à l'AF3V** pour la Ligue ; on recevra ainsi la « lettre de l'AF3V » très intéressante pour cette commission. Aurore s'en occupe.

- **Promotion de la Revue** : Raymond recevra 75 Revues de la FFCT pour l'AG et autres expositions.

- **Challenge de Ligue** : Emile distribue la liste des clubs qui n'ont toujours pas, d'après lui, renvoyé la fiche du challenge. Il en manquait environ 90 au dernier CD. Après un premier rappel puis des appels téléphoniques de Jean-Jacques, il en manque encore une quarantaine. Jean-Jacques continuera ses appels.

En 2010, Emile et Aurore enverront un rappel au bout de 2 semaines si le club n'a rien renvoyé. Il faudra être très vigilant pour ce qu'on reçoit et être davantage rigoureux dans l'envoi et la réception des courriers... ce qui semble-t-il n'a pas toujours été le cas.

COMMISSION SECURITE (Paul REY) :

< Paul Rey a participé à 4 **réunions de délégués « sécurité » clubs** organisées par les CoDép suivants :

- **Ardèche** [environ 10 clubs sur 31] Cette réunion a été orientée essentiellement sur les infrastructures avec la présence d'un représentant du C.G. 07. Manifestement, une relation forte s'est établie entre le CoDép 07 et le C.G.

Michel Chambonnet est le nouveau délégué « sécurité » départemental du CoDép 07. Michel (à la retraite depuis peu) a travaillé au Conseil Général de l'Isère dans un département infrastructure. Un grand merci à Jean-Marie Robert, président de ce CoDép qui a assuré cette mission durant toute l'année 2009 et a notamment assisté à notre réunion au niveau de la ligue apportant son point de vue tout à fait intéressant de président de CoDép.

- **Isère** [20 clubs sur 81] Réunion très variée sur des sujets proposés par les délégués présents avec notamment : le rôle des DSC, les assurances (clubs, entre licenciés de fédérations différentes), emploi du rétroviseur, équipement « sécurité » du vélo, habillement, infrastructures, formation « maniabilité » à Varcès présentée par le responsable de la formation.

- **Ain** [20 clubs sur 33] Cette réunion a été orientée sécurité routière globale par le délégué départemental et Roger MIAS, très impliqués au niveau de la préfecture sur la sécurité routière en général et les vélos en particulier (actions dans les collèges sur le contrôle de l'état des vélos)

La réunion a également porté sur des sujets très variés avec notamment : le comportement en groupe, le fléchage des circuits, les infrastructures et d'autres sujets, assurances, formation et prévention cardio vasculaire.

- **Rhône** [13 clubs sur 46 représentant 45 % des licenciés] Tour de table des DSC faisant remonter la difficulté à faire passer le message « sécurité », statistiques du CoDép 69, assurances, résultats de l'étude du professeur Got, formation et plan modes doux du Grand Lyon.

< **Une conférence sur la prévention cardio vasculaire s'est tenue à Chassieu le 27 novembre.**

animée par le docteur Michel Costantini : elle a porté sur la prévention cardio-vasculaire et la diététique, Ouverte aux licenciés du CoDép 69, elle a permis la participation de 75 licenciés de 11 clubs du CoDép 69 Les débats ont été animés avec de nombreuses questions.

< **La réunion des délégués sécurité départementaux** se tiendra le 18 décembre dans un hôtel , près de Bourgoin, avec salle équipée pour recevoir Internet . A l'ordre du jour : l'utilisation des tableaux concernant l'accidentologie du site de la FFCT – les assurances.

< Suite à un accident grave survenu dans son club, Paul recommande de bien vérifier **les garanties apportées par ses assurances en cas d'accident par chute seul ou sans tiers identifié responsable.**

Il conseille de prendre une assurance « accident et famille » appelée aussi garantie contre les aléas de la vie. Cette assurance permet notamment d'avoir un plafond de garantie en incapacité permanente ou en cas de décès qui peut varier d'une assurance à l'autre de 1 000 000 à 2 500 000 € ; les MMA proposent 25 000 € en petit braquet et 60 000 € en petit braquet plus !!

Cette assurance se rajoute à toutes les autres assurances si par exemple vous avez un tiers identifié responsable qui fera jouer sa responsabilité civile. Elle est totalement indépendante de l'assurance multi risques habitation. Elle peut être prise dans une autre compagnie si la couverture proposée y est supérieure.

Ceci n'est évidemment qu'un conseil issu de l'expérience actuellement vécue dans le club de Paul.

Concernant les assurances en club, Paul va essayer de faire le point sur les conditions de la pratique du vélo en club suivant les assurances des uns ou des autres : autre fédérations, autre assurances etc. D'après ses premiers contacts avec les MMA, la gestion d'un accident avec des assurances différentes se ferait au détriment de la victime avec des procédures beaucoup plus longues du fait du manque de réciprocité entre fédérations notamment.

< Paul rappelle qu'au niveau de la ligue il souhaite que **la formation** de base pour tout licencié soit celle d'adulte expérimenté.

Concernant la formation sur la maniabilité, une présentation a été faite par Gérard Lauby du club de Varcès au cours de la réunion des délégués sécurité club du CoDép 38. A la suite de cet exposé , Paul propose de monter une réunion avec les responsables « formation de la ligue », les délégués sécurité départementaux intéressés et des représentants du CoDép 38 –Gérard Lauby , ceux ayant monté la journée de Varcès, le président du CoDép et son délégué départemental « sécurité » si possible -afin de mettre au point les premiers éléments d'une formation « maniabilité » sur deux niveaux : maniabilité de base / maniabilité pour cyclo plus expérimenté. Une fois ces deux niveaux définis, cette formation pourrait être lancée par la Ligue dans chaque CoDép avec des regroupements de clubs si nécessaire. De la discussion, il ressort que cette formation devrait être assurée par les animateurs, initiateurs et moniteurs .

Nous avons reçu la mallette pédagogique médicale sur « le sport pour la santé ». Paul et Claude vont la consulter.

COMMISSION COMMUNICATION (Emmanuel CARPENTIER) :

- Pour l'**Annuaire**, le bon à tirer des 3 cahiers a été envoyé aux CoDép pour vérification (il reste 2 jours !). Manu et Jacques ont travaillé une journée sur le nouvel Annuaire en fonction des informations reçues. Ils ont disposé les photos. L'Annuaire va passer de 108 pages en 2008 à 124 pages en 2010 (place plus grande pour les commissions).

Quelques CoDép seulement ont répondu pour la publicité.

La proposition de passer de 7000 à 6000 exemplaires est repoussée (on en a eu jusqu'à 10 000 !).

Financièrement, on devrait juste boucler... mais il reste encore des pub à rentrer...

- **Catherine**, si elle est élue aidera à l'Annuaire et s'occupera de la publicité.
- Manu lance un appel à la commission Tourisme pour des **photos** pour les Vélos Routes Voies Vertes.
- Manu a modifié la page d'accueil du **site** avec des menus déroulants. Il a supprimé les liens de chaque côté de cette page et ajouté des textes concernant chaque commission. Il a mis les Bulletins de Liaison, les Infos Cadres et les Cyclanet ainsi que les derniers Bulletins Fédéraux. Certains documents en PDF qui sont à remplir seront mis en excel.
- Manu regrette que certaines commissions n'envoient toujours rien.
- Manu a recherché des fournisseurs de **clés USB**. Les plus intéressants sont des Espagnols qui proposent 6,18 € pour des clés de 4 Go. A voir en fonction des subventions que nous obtiendrons.
- **Le blog** ne bouge pas beaucoup. Mais tout le monde sait-il à quoi sert un blog ?...
- Une **formation informatique** basique pour les membres du CD de la Ligue sera programmée en 2010.

Jean-Jacques insiste sur l'importance de l'Annuaire, moyen de reconnaissance envers tous les licenciés. La forme papier reste et restera essentielle ; l'évolution est lente et nous ne sommes pas encore au tout-informatique.

Il fait part de sa déception que certains CoDép (38, 42 et 73) n'aient pas répondu favorablement à l'insertion d'une publicité sur l'Annuaire. L'Annuaire devrait pourtant être l'affaire de tous !

Jean-Jacques fait remarquer que les partenaires pour l'Annuaire ne sont pas à trouver au dernier moment, et que le démarchage demande un savoir-faire que nous ne possédons pas. Que ferions-nous sans Marie MENUT ? Il faudra à l'avenir savoir trouver des partenaires, avec l'aide de Catherine nous l'espérons.

RAPPORTS DES COMITES DEPARTEMENTAUX : voir document joint.

Jean-Jacques a fait le maximum pour répondre à toutes les invitations des CoDép. Il fait un tour rapide des AG des CoDép auxquelles il a assisté ; il sera remplacé par Manu pour le CoDép 26. Il marque son étonnement que la Ligue n'ait pas été invitée à l'AG du CoDép 73.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFCT A CAEN :

Jean-Jacques a regretté l'absence des CoDép 07, 38 et 73. Il rappelle que les présidents peuvent se faire représenter, d'autant que tous les frais sont pris en charge par la FFCT.

Il en ressort une AG très ordinaire, sans problème. Les effectifs ont augmenté. Le partenariat avec GRDF est à étudier (actions concernant la sécurité routière, la mise en place de bases Vtt...) ; l'école cyclo du CBCA (01) a été récompensée (dotation de 5 vélos). Les finances marquent un déficit de 99 271 € (salons non prévus, le séminaire et la licence de 16 mois qui ont coûté plus chers que prévus, la S.F. de Saumur). La Revue n'a toujours que 14 % d'abonnés.

Les deux principaux thèmes évoqués au cours de cette AG ont concerné l'animateur-club et la convention pré-accueil, tri-partite (Fédération-CoDép-Club) qui vise à faire en sorte que les clubs accueillent au mieux les nouveaux. Il faudra l'évoquer à l'AG de la Ligue.

Au cours de cette assemblée avaient lieu les « Assises du Cyclotourisme » avec 2 ateliers :

- Le cyclotourisme pour tous, de nouvelles approches
- Le cyclotourisme et le développement durable

L'atelier auquel Jean-Jacques a participé (le cyclotourisme pour tous) n'a tourné qu'autour de constats mais pas de propositions. Les mêmes constats sont faits d'une année sur l'autre... et nous n'avancons pas...

Michel Costantin, membre du Comité Directeur fédéral et responsable de la Commission nationale Sécurité était absent à la surprise générale, puisque pas excusé. Un document médical non-conforme aux directives de la Fédération a entraîné une réaction vive du président fédéral.

QUESTIONS DIVERSES :

- Jean-Jacques fait mention d'une proposition de loi visant à autoriser la circulation routière dans tous les chemins de montagne. Affaire à suivre par la FFCT.
- L'effectif de la Ligue est passé de 13 261 licenciés en 2008 à 13 698 en 2009 (+ 437). Tous les CoDép ont augmenté sauf le CoDép 73 qui a perdu 8 licenciés. Les jeunes sont passés de 1139 en 2008 à 1317 en 2009 (+ 178).
- De nouveaux clubs parus au J.O. nous ont été communiqués : 2 dans l'Ardèche, 3 dans la Loire et 2 dans la Haute-Savoie. Il serait bon de les contacter.
- Le président, le secrétaire général et le trésorier ont participé à une réunion pour les nouveaux élus des Ligues sans intérêt pour nous. 7 ligues étaient présentes sur les 25 Ligues invitées. Réunion organisée par le CROS.

- Emile relancera les responsables des organisations d'octobre et novembre pour le Challenge de Ligue.
- L'AG 2011 de la Ligue aura lieu dans le Rhône . Une très belle salle, gratuite, existe à Corbas mais n'est disponible que le dimanche 16 et le dimanche 30 janvier.
- Une réunion des présidents de CoDép était programmée par Manu le 20 novembre 2010 ; il faudra changer la date, un grand nombre d'AG de CoDép ayant lieu ce jour.
- Le problème de la publicité sur les maillots a été évoqué (par mail) par un licencié de l'Ardèche et risque d'être soulevé de nouveau à l'AG de la Ligue. Notre président est contre la publicité sur les maillots avec une tolérance pour les publicités discrètes.

Jean-Jacques souhaite de **bonnes fêtes de fin d'année à tous**, félicite et remercie les membres du CD pour le travail accompli, souvent par des personnes qui ignoraient tout de la Ligue au départ, il y a à peine un an.

Le secrétaire général,

Michel PERROT

Le président,

Jean-Jacques PECH